suivre la ligne tracée par le major ROBINSON le long de la rive sud du St. Laurent. Des journaux généralement bien informés ont dit que l'on avait trouvé une nouvelle route qui devait contente—si elle ne mécontente pas—tout le monde; et, pendant que j'en suis sur ce chapitre, je dois dire qu'il est très singulier que nous soyons appelés à voter ces résolutions et à nous engager à payer les dix-douzièmes du coût de ce chemin de fer, sans que nous sachions s'il y en aura dix milles ou cent milles sur le sol canadien, et sans savoir s'il coûtera 10 millions ou 20 millions.

L'Hon. M. HOLTON-Il coûtera plutôt

\$40,000,000.

L'Hon. A. A. DORION-En 1862, lorsque cette question était devant le pays, quel était le cri des hon. messieurs de l'autre côté ?-C'était que le gouvernement MACDONALD-SICOTTE s'était engagé à construire un chemin de fer sans connaître le montant auquel il s'était lié, et ceux qui criaient le plus fort contre le projet sont ceux-là mêmes qui, aujourd'hui, ont entrepris de construire le chemin sans savoir où il passera ni ce qu'il coûters (Ecouter!) Ce fut là, si je me rappelle bien, le fond d'un discours fait par l'hon. proc.-gén. Quest à Otterville. A cette époque, je me suis contenté de dire quelles étaient mes objections à ce projet, et de me retirer du gouvernement ; mais mes collègues furent attaqués sans mesure parce qu'ils s'étaient liés à cette entreprise et à payer les sept douzièmes de ce qu'elle coûterait ; et aujourd'hui ceux là mêmes qui les attaquaient ainsi viennent demander à la chambre d'en payer dix douzièmes, et cela sans savoir si l'entreprise est possible ou non. (Ecoutes!) Nous avons entendu diro depuis quelque temps que l'ingénieur, M. FLEMING, est prêt à faire son rapport. Pourquoi n'est-il pas soumis? Pourquoi le retient-on? Les représentants du peuple en cette chambre montreront un grand oubli de leurs devoirs s'ils n'insistent pas pour avoir ce rapport et des explications complètes sur tout ce qui re rattache à cette entreprise, de même que sur les projets de constitution des gouvernements locaux, avant de voter les résolutions qui sont devant eux. (Ecoutex!) Il est impossible de croire de bonne foi que ce chemin de fer intercolonial contribuera le moins du monde à la défense du pays. Nous arons déponsé une forte somme d'argent,ot personne ne l'a votée plus volontiers que moi,-pour ouvrir un chemin militaire entre

Gaspé et Rimouski; et ce chemin, dans le cas d'hostilités avec nos voisins, sera d'un bien plus grand service pour le transport des troupes, des canons et de toute espèce de matériel de guerre, qu'aucun chemin de fer, qui suivrait la même route ou une ligne plus au sud, ne pourrait l'être. Ce chemin ne peut pas être détruit : mais un chemin de fer, qui ne se trouverait éloigné, en certains endroits, que de 20 à 80 milles de la frontière, ne serait d'aucune utilité quelconque, à cause de la facilité avec laquelle il pourrait être attaqué et détruit. Un ennemi pourrait en détruire des milles et des milles avant qu'il ne fût possible de le protéger, et en cas de guerre ce ne serait qu'un piège pour les troupes qui y passeraient, à moins que nous n'ayons toute une armée pour le garder. (Ecoutez!) Nous avons tant entendu parler de cette question de milice et de défense, depuis deux ou trois ans, que je crois qu'il est temps que nous ayons enfin des explications claires à ce sujet. (Ecoutez!) Nous avons entendu l'autre jour l'hon. membre pour Montréal Ouest (M. McGer)—et je suis toujours heureux de le citer, parce qu'il est si exact,-nous dire qu'en moins d'un an l'armée des Etats du Nord s'était accrue de 9,000 hommes qu'elle était au commencement do 1861, & 8,000,000, et qu'en moins de quatre ans le gouvernement américain avait pu mettre sur mer une flotte égale en nombre-je ne dis pas en armement ou en valeur-à toute la force maritime de l'Angleterre. L'hon, membre aurait pu aller plus loin et faire voir que dans une période de quatre ans, les Etats du Nord avait appelé au service actif 2,800,000 hommes,—c'est à-dire à peu près autant de soldats que nous avons d'hommes, de femmes et d'enfants dans les deux Canadas réunis, et cela sans diminution apparente de la population qui se livre à l'agriculture et à l'industrie. L'on nous dit qu'en face de ces faits, il est de notre devoir de nous mettre en état de défense. Eh bien! monsieur, je le dis ici avec conviction : nous sommes tenus de faire tout en notre possible pour protéger le pays, mais nous ne sommes pas obligés de nous ruiner dans l'expectative d'une invasion que nous ne pourrions pas repousser si elle avait lieu, même avec tous les secours que l'Angleterre pourrait nous procurer. Les batailles pour la défense du Canada n'auront pas lieu sur nos frontières, mais en pleine mer et auprès des grandes villes sur les bords de l'Atlantique. Ce ne serait rien moins qu'une